



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 6 mars 2024
N° d'affaire : 2023.RRGR.184

Introduction d'une interdiction générale de la mendicité dans le canton de Berne

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Rejet

Berne, le 6 mars 2024

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général